



Union des Sociétés
Savantes de Savoie



47^e CONGRES DES SOCIETES SAVANTES DE SAVOIE

29-30 septembre 2018, La Roche-sur-Foron

LE TERRITOIRE ET SON ORGANISATION DANS LES ETATS DE SAVOIE

APPEL A COMMUNICATION

Communes, paroisses, châtelainies, bailliages, provinces, département, évêchés, etc., ont eu des contours géographiques et institutionnels qui n'ont fait qu'évoluer au fil du temps au sein des Etats de Savoie. Le 47^e Congrès des sociétés savantes de Savoie rendra compte de leur évolution organisationnelle et territoriale.

En lien avec le 80^e anniversaire de l'Académie du Faucigny et sous la présidence d'honneur du Pr Paul Guichonnet, l'Union des sociétés savantes de Savoie, appelle les chercheurs à proposer des sujets de communication originaux et inédits autour de ce thème général dont on précise ici les contours :

- **Cadre chronologique** : de l'Antiquité à nos jours. Des analyses portant sur le long terme (plusieurs siècles) tout comme des monographies autour d'un événement précis relatif à un cadre territorial déterminé seront accueillies avec bienveillance.
- **Cadre géographique** : la Savoie est entendue ici sous son acception la plus large, c'est-à-dire les Etats de Savoie, comprenant les pays ou provinces qui, à un moment donné, ont été sous la domination de la Maison de Savoie (de la Bresse au Piémont, en passant par les pays suisses romands ou le comté de Nice). Des éclairages ultramontains voire de chercheurs extérieurs à l'espace considéré seraient particulièrement appréciés.
- **Frontières externes** : évolution des limites de la Savoie et des Etats de Savoie, à travers l'histoire militaire et diplomatique, occupations étrangères, traités, fixation des bornes et limites, place de la Savoie dans les découpages politiques européens (de l'empire romain aux plus récents accords internationaux), en veillant à apporter une perspective neuve.
- **Typologie des circonscriptions et territoires** : ces derniers sont entendus sous leur acception la plus large. Pourront être ainsi envisagées, sans que cette liste prétende à l'exhaustivité : les circonscriptions ecclésiastiques (paroisses,

doyennés, diocèses...), féodales (seigneuries, regroupements ou émiettements de fiefs, comtés, marquisats, duchés...), civiles (communes, communaux, communautés), administratives (châtellenies, bailliages, judicatures, intendances, provinces, districts, départements...), politiques (circonscriptions électorales, évolution des cantons), économiques ou fiscales (gabelles, zones, douanes...), judiciaires (ressorts de tribunaux, subdivisions). La définition précise d'une notion territoriale (notamment sur le long terme : une province a-t-elle, par exemple, la même signification au Moyen Âge et au XIX^e siècle ?) pourrait être examinée. Des études peuvent aussi être entreprises sur les provinces (Faucigny, Maurienne, Bailliages...) ou sur les « pays » (Semine, Chautagne, Petit-Bugey...) composant la Savoie.

- **La représentation des circonscriptions et territoires** : la thématique se prête fort bien aux représentations sous diverses formes (cartographiques, artistiques, pédagogiques, etc.). L'analyse des cartes figurant la Savoie, anciennes ou plus récemment produites, peut ainsi constituer un intéressant sujet d'étude.
- **Monographies et biographies** : circonscriptions et territoires sont inséparables des hommes et des organisations qui les créent, les composent et les modifient. On pourra ainsi aborder la thématique du congrès sous cet angle sous forme de monographies d'institutions ou de biographies de personnages ayant particulièrement marqué l'évolution des territoires.

Une grande attention devra être portée à la proposition de cartes pour illustrer le propos qui sera présenté.

Le 30^e congrès, en 2002, avait déjà abordé la question sous l'angle de « Espaces savoyards : frontières et découpages ». Les propositions devront veiller à ne pas reprendre les thèmes traités à l'occasion de cette rencontre mais des bilans historiographiques portant par exemple sur les publications d'atlas, assez nombreuses ces dernières années, seront bien venus.

Un comité scientifique a été constitué : Claude Barbier, docteur en histoire et président de l'Union des sociétés savantes de Savoie, Juliette Châtel, secrétaire de l'Académie du Faucigny, Daniel Grange, professeur honoraire des universités, Dominique Maye, président de l'Académie du Faucigny et Laurent Perrillat, docteur en histoire et président de l'Académie salésienne.

Le comité est prêt à recevoir les propositions de communication. Transmettez un titre et un résumé (1 000 signes maximum, espaces compris) du sujet que vous souhaiteriez traiter, en lien avec les thèmes évoqués ci-dessus.

Date limite de remise des propositions : 1^{er} mars 2018
A adresser à : academie.faucigny@laposte.net

Le comité scientifique se réserve la possibilité de refuser des propositions de communication qui n'entreraient pas dans le cadre thématique défini par le présent appel, sans avoir à justifier le refus.